

COMEX TIGER

Compte-rendu de la réunion du 09/02/2023

En raison de la situation liée au Covid-19, la réunion est organisée via visioconférence (zoom).

Périmètre

53 participants : *cf. émargement en pièce jointe*

Documents transmis

- ✚ Support de présentation de la réunion
- ✚ Feuille d'émargement
- ✚ Support de présentation pour le COPIL AMIDEX

Ouverture de la réunion du COMEX par Denis Bertin

Introduction

Présentation d'Emilie Potin-Suau, nouvelle cheffe de projet TIGER

1^{er} comité exécutif pour 2023 : suites aux échanges avec les équipes (TIGER/AMIDEX), la plupart des sujets qui demandent un travail avec différents services ont été remontés. Un travail a été effectué pour tenter de répondre aux besoins/demandes.

Présentation de l'ODJ de la réunion

1. Point d'info

RH :

Arrivées :

- Emilie Potin-Suau, nouvelle cheffe de projet TIGER
- Aurélie Belenguer, responsable opérationnelle sur le GT1 (20 février)
- Chloé Buizard, gestionnaire financière sur les projets Ideal et TIGER

Départ :

- Pauline Becherel qui a été recrutée comme chargée de gestion administrative et aide au pilotage de l'Institut convergence Centuri

Mobilités sortantes TIGER (phase exceptionnelle) :

Une phase exceptionnelle de remontée de candidatures a été lancée pour tenter d'agir et de répondre aux souhaits/demandes concernant le calendrier qui n'était pas le plus adapté. La phase a été un vrai succès : de nombreuses candidatures d'étudiants ont été déposées. Ces étudiants vont pouvoir

bénéficier de cette phase exceptionnelle. Les résultats de cette phase seront annoncés en février et les étudiants seront contactés rapidement par les DRI campus pour le suivi administratif.

Action qui a répondu à un réel besoin => le calendrier du dispositif sera retravaillé l'année prochaine.

2. AAP TFR : précisions sur les cadrages

Réattribution financière des dispositifs en année 2 pour les phases d'accompagnement et de transformation

De nombreux lauréats ont émis le souhait de se voir réattribuer les dispositifs de l'AAP TFR en année 2 pour les phases d'accompagnement et de transformation. Le Comité Opérationnel TIGER a validé cette possibilité dans la mesure où le taux d'exécution au niveau de ces mêmes dispositifs est supérieur à 50% en année 1.

Il est en effet nécessaire de faire attention au taux d'exécution budgétaire car l'ANR est attentive à la manière dont les actions se déploient au sein de l'établissement.

Nous avons la possibilité d'avoir une certaine souplesse sur l'exécution budgétaire en année 1 et d'ouvrir les financements avec plus de soutenabilité financière sur les 8 dispositifs.

Questions relatives à la réattribution des dispositifs :

- Si problème de déploiements/dépenses de certains dispositifs : nécessité de faire remonter rapidement à l'équipe opérationnelle afin de trouver une solution.
- Si taux d'exécution correct/très correct : réouverture des crédits au fil de l'eau et au cas par cas en année 2. Quid de la réattribution des dispositifs en année 2 de la phase de labellisation ? La labellisation se déroule sur un an : un an d'accompagnement budgétaire. Possibilité de dépenser les financements jusqu'en décembre 2023. Un travail sur la notion de label est à effectuer ; lorsqu'il sera attribué, Lionel Nicod aura réservé une enveloppe de 500 000 euros pour pouvoir financer cette phase. Budget de la labellisation exploité sur les 2 ans, sans être reconduit.
- Quid de la réattribution des heures pour la transformation en année 2 pour les phases d'accompagnement et de transformation ? Le volant de 32h ou 42h est bien à utiliser chaque année. Par conséquent, la réattribution de l'enveloppe est possible en année 2 à condition que les financements soient dépensés sur l'année 1.

Questions relatives aux heures pour la transformation :

- Quels types de personnels ont droit aux heures pour la transformation ? Les personnels BIATSS, EC, HU et second degré. Les chercheurs n'y ont pas droit, mais un travail de réflexion est toujours en cours concernant le statut AMU Associate lecturer.

- Qui va ventiler ces heures parmi les personnels ? Le /la responsable de formation en lien avec l'IE, ou la composante va distribuer et ventiler les heures entre les personnels.

Est-il possible de bénéficier du CIA si un personnel en bénéficie déjà en dehors de l'AAP TFR ? Oui, l'enveloppe « heures pour la transformation » de l'AAP TFR est indépendante et permet de rémunérer des activités spécifiques liées à un projet.

Question relative à la labellisation :

- Quelle pérennisation des fonds une fois la labellisation obtenue ? Travail de réflexion toujours en cours dans les GTs.

Vote du COMEX à l'unanimité sur la proposition de réattribuer les dispositifs de l'AAP TFR en année 2 : le COMEX a voté oui. Décision validée.

 Dispositifs évènements :

De nombreux lauréats ont fait remonter le besoin d'utiliser une partie du dispositif événement en masse salariale (au lieu de fonctionnement) pour recruter des conférenciers, ou artistes.

Vote du COMEX sur cette proposition : le COMEX a voté oui. Décision validée.

3. Proposition d'expérimentation sur la mention

Initialement, le travail de transformation relatif à l'AAP TFR s'effectue au niveau du parcours.

Au vu du déploiement et de la volonté des collègues de rentrer dans la dynamique bien supérieure à ce qui était prévu, les responsables de parcours et de composantes nous ont interpellés pour expérimenter au niveau de la mention.

L'idée serait d'effectuer une expérimentation à échelle réduite en identifiant :

- 1) des mentions sur lesquelles la majorité (voire tous) les parcours sont engagés dans TFR,
- 2) des parcours sur ces mentions qui partagent les mêmes renforts et dispositifs.

Suite à ce tri, nous obtenons au total 5 mentions et une petite dizaine de parcours pour les composantes FDS et FEG engagés sur les mêmes renforts et ayant demandé les mêmes dispositifs.

Questions relatives à l'expérimentation par mentions :

- Est-il possible de pouvoir donner le dispositif à un autre parcours qui ne l'a pas demandé ? => La règle de non-fongibilité demeure non contestée.
- Est-il possible d'étendre l'expérimentation sur les mentions Mathématiques et applications et Informatique (Emmanuel Godard) ? : OK

Vote du COMEX pour expérimenter sur les 7 mentions (les 5 du PPT + Maths et Informatique) : le COMEX a voté oui. Décision validée.

L'équipe opérationnelle reviendra vers les personnes concernées dans les meilleurs délais.

4. AAP TFR 2023 : validation du calendrier

Pour l'AAP TFR 2023, il est prévu d'utiliser une nouvelle plateforme pour le dépôt des candidatures (WIIN.IO : outil plus agile) ainsi que d'alléger les formulaires de candidature.

Proposition du calendrier à valider : ok mais demande (L. Mouret) de pouvoir décaler la clôture finale de l'AAP au 5 mai : voté et acté.

Questions relatives au prochain cadrage de l'AAP TFR :

- Master Neurosciences (C. Gestreau) : pour le master neurosciences, c'est le Master 1 tronc commun qui a finalement été retenu sur la convention, les deux autres parcours devront recandidater à l'AAP 2023. Or le M1 n'est pas un master en soi. Il serait donc nécessaire de reclarifier quel parcours est lauréat de l'AA TFR 2022 => l'équipe TIGER reprend contact avec C. Gestreau pour fixer un rdv (début mars).
- Question concernant le cadrage du dispositif stage en laboratoire : pouvons-nous l'utiliser pour financer les stages obligatoires (dans la maquette) du M1 ? L'équipe prend note de la question et répond d'ici fin février.

5. [COPIL 27/02/23](#)

Le projet TIGER sera évalué par l'ANR en COPIL A*MIDEX le 27/02 prochain. Il est essentiel de regrouper les éléments phares et premiers éléments de bilan sur un support PPT. Ce support, réalisé par l'équipe opérationnelle sera partagé aux membres du COMEX et les retours seront à transmettre d'ici le mercredi 15/02.

Commentaires de Denis Bertin :

- Pression forte de l'état (ANR) pour regarder comment les projets sont évalués
- Exécution budgétaire : revenir vers les instituts qui ont eu un taux d'exécution faible
- Pilotage par quotas pas le plus approprié mais constat important : diversité des parcours / disciplines / renforts
- TRIPS : travail pour que l'offre de formation puisse être traitée hors taxes pour les formations en apprentissage ou alternance.
- Budget : Comment va-t-on travailler sur l'allocation des moyens à partir de 2024 ?

6. [Sujet autre](#)

Sujet non mentionné dans l'ODJ du COMEX : retour sur la Journée nationale des Ecoles Graduées organisée par le MESR le 16 janvier dernier.

Retour d'expérience sur les écoles graduées américaines qui rencontrent le même problème lié à la manière de faire évoluer la formation par la recherche en lien avec le fonctionnement classique (par départements).

Point notable : le PDG du CNRS a pointé différents sujets comme :

- QUID des écoles doctorales avec le déploiement des écoles graduées ?
- Les enseignants-chercheurs sont-ils automatiquement plus compétents en pédagogie que les chercheurs ? En sachant qu'un grand nombre de chercheurs sont impliqués dans l'offre de formation et enseignent.